

Titulaire : Trafalgare

Montant HT du marché : 33 935 €

Rôle de Trafalgare : titulaire

Montant HT Trafalgare : 19 680 €

Période des prestations : 2015

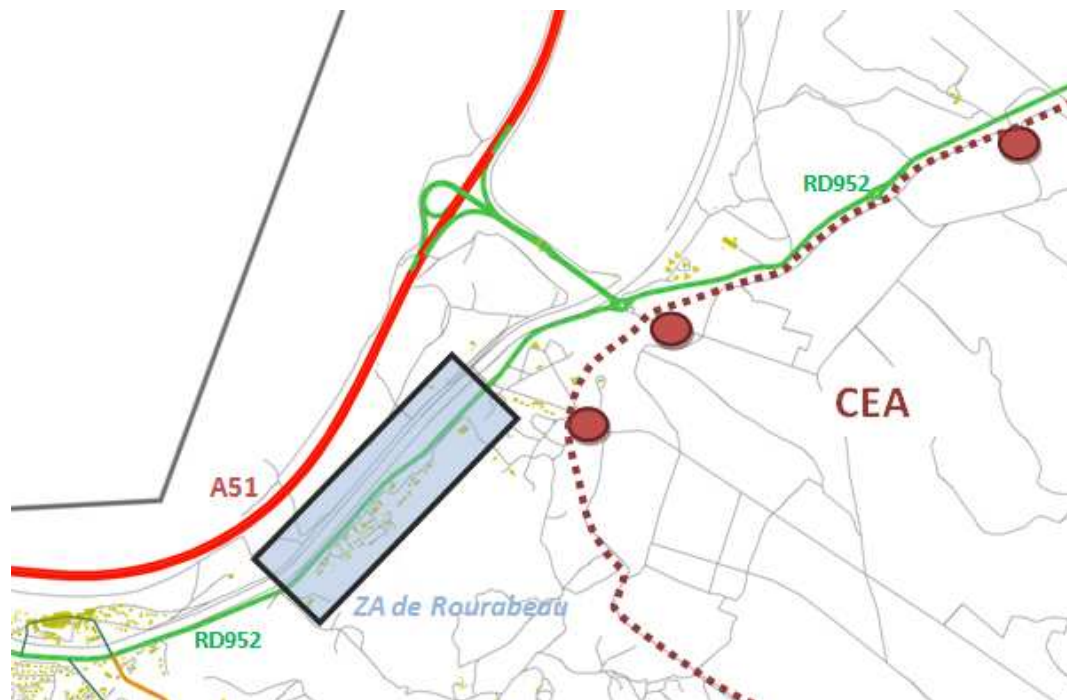
Durée de l'étude : 4 mois

Client : Commissariat à l'Energie Atomique

Responsable du marché : M. Sarrabere

Description du projet

Le centre de Cadarache est un des dix centres de recherche du Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA). C'est l'un des plus importants centres de recherche et développement technologiques pour l'énergie en Europe qui accueille quotidiennement 6 000 personnes, à la fois au niveau du CEA intra muros (environ 50%) et au niveau des entreprises extérieures. Compte tenu des nombreux projets en cours, et notamment de la montée en puissance d'ITER dans les années à venir, le site devrait connaître une croissance d'environ 50% dans les cinq années à venir, générant autant de nouveaux déplacements, notamment pendulaires. Malgré une très bonne accessibilité autoroutière (échangeur n°17 d'A51 situé en face de l'entrée principale au CEA) et une part modale TC importante (près de 15% grâce aux navettes mises en place par le CEA), des problèmes de saturation récurrents se font actuellement ressentir le matin, du fait notamment des contrôles d'accès aux trois portes d'entrée au CEA, diminuant sensiblement la capacité du réseau routier à écouler els flux, et générant des remontées de file importantes, notamment au niveau des bretelles d'entrée/sortie d'A51 et sur la RD952. Ces phénomènes de saturation devraient évidemment s'amplifier tendanciellement dans les années à venir.



Description de l'étude

L'objectif de cette étude est de réaliser un diagnostic trafic de la situation actuelle, notamment à partir d'un recueil de données complet permettant de quantifier les flux, leur étalement horaire, et les dysfonctionnement qu'ils génèrent en période de pointe du matin, puis de projeter ces trafics selon différents scénarios de demande, de régulation des contrôles d'accès et infrastructurels.

Les simulations dynamiques doivent permettre d'éclairer le CEA sur les aménagements qu'il conviendrait de réaliser pour améliorer globalement les conditions d'accès aux différents sites, à la fois extra muros et intra muros.